



Compte clos- Pension alimentaire

Par **Dav97**, le **08/04/2021** à **07:02**

Bonjour,

Je verse une pension alimentaire pour mes enfants, sur le compte de mon ex femme.

A ce jour, je constate que le compte est clôt. Je n ai plus aucun contact (téléphonique ou physique) avec mes enfants et je ne sais même pas où ils vivent. Comment dois-je faire pour éviter tout recours devant la justice ?

Merci.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **09/04/2021** à **14:35**

Bonjour

Consignez les montants sur un livret à part, qui sera traçable avec les dates des mouvements.

ET CONTACTEZ LE JAF...

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>